

Evaluation du Contrat de ville de la MEL :

**Une illustration des effets de la nouvelle
donne territoriale**

Gweltaz LE MAGUER

Chargé d'évaluation, Métropole Européenne de Lille

- I. Éléments de **contexte**
- II. Evaluation du Contrat de ville : **objectifs et méthode**
- III. Premières réflexions sur la **mise en œuvre de la démarche**

⇒ I. Éléments de contexte

⇒ L'évaluation à la MEL : une fonction en développement

- ▶ Création d'un service dédié en 2015
- ▶ Adoption d'un programme pluriannuel 2015-2020

⇒ Le Contrat de ville : un cadre réglementaire nouveau

- ▶ **Loi Lamy** : Contrat de ville, conclu à l'échelle intercommunale
 - > Partenaires engagés sur leurs compétences respectives
 - > Instance de pilotage qui élabore, met en œuvre et **évalue** le Contrat
- ▶ **Loi Maptam** : compétence politique de la ville confiée aux métropoles
 - > Diagnostic, orientations, animation et coordination du Contrat

⇒ I. Éléments de contexte

↘ Champ d'action :

- ▶ **5 piliers stratégiques :**
économie/emploi ; éducation ; santé ; habitat/cadre de vie ; sécurité/prévention de la délinquance
- ▶ **7 conditions de réussite :**
égalité femmes/hommes ; valorisation de la diversité et renforcement de l'égalité des chances ; participation des habitants ; citoyenneté ; culture, sport, solidarités ; observation, suivi, évaluation

↘ Acteurs en présence :

- ▶ **Institutionnels :** Préfecture, IA, DDTM, CDC, Pôle emploi, ARS, ANRU, MEL, Région, Département, CCI, bailleurs sociaux, 21 communes
- ▶ **Population concernée :**
 - > 200.000 hab. en QPV
 - > 160.000 hab. en terr. veille
 - > quartiers > 50.000 hab.
 - > quartiers < 2.500 hab.

⇒ II. Evaluation du Contrat de ville : Objectifs et méthode

➤ Objectifs et intérêt de l'échelon intercommunal :

▶ **Produire de la connaissance**

- > Mutualisation de l'ingénierie, instance partenariale de réflexions, d'analyses et d'échanges => développement d'une culture commune

▶ **Apprécier la valeur de l'action**

- > Analyse comparative, pluralité des regards

▶ **Améliorer l'action**

- > Cohérence d'ensemble, échange de bonnes pratiques, mise en réseau et coordination

II. Evaluation du Contrat de ville : Objectifs et méthode

➔ Méthode :

▶ Une approche intégrée

- > données statistiques (Insee, CAF, CPAM, CD, MEL, Communes etc.)
- > Analyse de bilans d'actions
- > Entretiens
- > Suivi d'une cohorte de 1.500 habitants pendant 3 ans

▶ Une approche partenariale

- > Co-construction de la démarche (priorités à évaluer, référentiel, interprétations, préconisations)
- > Instances thématiques partenariales
- > Accompagnement scientifique (Insee, laboratoires de recherche)

▶ Une approche transversale

- > Rencontres annuelles : croisement des résultats, enseignements
- > Comité de pilotage partenarial : réunit entre autres les animateurs des différents ateliers thématiques

II. Evaluation du Contrat de ville : Objectifs et méthode

➔ Méthode :

▶ 1^{ère} étape : Construction du référentiel

- > Constitution d'ateliers thématiques co-animés par l'Etat/MEL
- > Identification des enjeux prioritaires
- > Déclinaison des dispositifs et actions concernées
- > Définition de cibles quantitatives et/ou qualitatives
- > Identification des sources d'objectivation (indicateurs, entretiens, bilans d'actions, questionnaires ménage)

▶ 2^{ème} étape : Analyse des résultats, interprétations, préconisations

- > Restitution des travaux : service évaluation et partenaires scientifiques
- > Mise au débat : réactions, questions soulevées, interprétations
- > Préconisations : recherche de solutions partagées
- > Ouverture transversale : restitution des ateliers thématiques en comité de pilotage, groupe plénier

⇒ III. Premières réflexions sur la mise en œuvre de la démarche

↘ Un changement récent :

- ▶ **Communes** : perte d'autonomie, contraintes supplémentaires (?)
- ▶ **MEL** : compétence nouvelle ; vision à développer ; moyens humains et financiers en cours de déploiement

↘ Une organisation à ajuster :

- ▶ **Communes** : différences de moyens, d'expérience, hétérogénéité des quartiers
- ▶ **MEL** : Appropriation progressive des services ;
- ▶ **Gouvernance** : multitude d'acteurs autour de la table

↘ Des attentes différentes vis-à-vis de l'évaluation

- ▶ Besoins d'ingénierie / démarches internes
- ▶ Enjeux prioritaires à évaluer

Merci de votre attention

Pour plus d'informations :

Gweltaz LE MAGUER

Chargé d'évaluation

Pôle Secrétariat Général/QSP

Tél : 03.59.00.19.96.

Mél : glemaguer@lillemetropole.fr